

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# La Métropole du Grand Paris et CDC Biodiversité mobilisent les entreprises métropolitaines autour de la 2<sup>e</sup> édition de « Nature 2050 – Métropole du Grand Paris »

Paris, le 21 septembre 2022 | Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, et Marianne Louradour, Directrice générale de CDC Biodiversité, en présence d'Antoinette Guhl, Vice-présidente de la Métropole du Grand Paris déléguée à la nature en ville, à la biodiversité et à l'agriculture métropolitaine, ont mobilisé les entreprises métropolitaines dans le cadre de l'appel à projets « Nature 2050 - Métropole du Grand Paris » afin de les encourager à soutenir financièrement les lauréats de la 2<sup>ème</sup> édition.

### « Nature 2050 » : Une 2<sup>e</sup> édition plus ambitieuse, les entreprises au rendez-vous !

Après la 1<sup>re</sup> édition en 2019, la Métropole du Grand Paris renforce son engagement avec 4 millions d'euros supplémentaires pour la 2<sup>e</sup> édition. La 1<sup>re</sup> édition avait permis de soutenir 9 projets lauréats qui seront suivis jusqu'en 2050, et de renaturer 15 hectares de terrains.

Cette année, l'objectif est de soutenir plus de lauréats parmi les 20 candidatures de projets déposées au printemps. Les lauréats seront annoncés lors du Conseil métropolitain du 21 octobre prochain.



Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Marianne Louradour, directrice générale de CDC Biodiversité et Antoinette Guhl, Vice-présidente de la Métropole du Grand Paris déléguée à la nature en ville, à la biodiversité et à l'agriculture métropolitaine, ont mobilisé tous les acteurs économiques à s'engager dans le programme « Nature 2050 – Métropole du Grand Paris ».

“ La biodiversité est un sujet d'intérêt général, nous devons agir ensemble rapidement ! Le programme « Nature 2050 », qui s'inscrit pleinement dans le Plan Biodiversité Métropolitain, bénéficiera pour sa 2<sup>e</sup> édition de 4 millions d'euros supplémentaires. Lors d'un prochain Conseil métropolitain, je proposerai d'inscrire au budget 2023 la création d'un « fonds biodiversité » de 80 millions d'euros pour soutenir les projets des 131 communes métropolitaines. Rejoignez-nous dans cette dynamique », a déclaré **Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris**.

“ Le programme « Nature2050 » représente un formidable levier pour déployer des actions concrètes via des solutions fondées sur la nature afin de lutter sur les causes et les effets du réchauffement climatique et rendre les territoires plus résilients. Il est urgent d'agir pour faire la ville plus verte, plus habitable et plus respectueuse du vivant. »  
**Marianne Louradour, Directrice générale de CDC Biodiversité**

## Un nécessaire engagement de tous les acteurs économiques

Devant plus de 50 représentants d'entreprises de tous les secteurs de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Marianne Louradour, Directrice générale de CDC Biodiversité, et Antoinette Guhl, Vice-présidente de la Métropole du Grand Paris déléguée à la nature en ville, à la biodiversité et à l'agriculture métropolitaine, ont insisté sur l'urgence de restaurer la biodiversité, notamment en milieu urbain, pour faire face au changement climatique.

Philippe d'Estaintot, adjoint au Maire délégué au développement durable et à l'environnement à la ville de Rueil-Malmaison, Jean-Marie Simon, adjoint au maire de la ville de Villeneuve-le-Roi, et Yannael Billard, responsable du département environnement énergie du Groupe Aéroport de Paris (ADP), ont témoigné des actions déjà mises en œuvre par la 1<sup>re</sup> édition du programme « Nature 2050 ».

### Le programme Nature 2050

Créé en 2016 par CDC Biodiversité, [le programme Nature 2050](#) est un programme d'action national porté par CDC Biodiversité et le Fonds Nature 2050. Il vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique, ainsi qu'à préserver et restaurer leur biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, à horizon 2050.

En déployant ce programme sur les territoires de France métropolitaine et dans les Outre-Mer, le programme participe, à son échelle, à l'atteinte des objectifs climatiques fixés en 2015 par la COP 21 (Accord de Paris sur le climat). La Métropole du Grand Paris finance à hauteur de 5,9 M€ les projets de son périmètre dans le cadre du programme Nature 2050 qui soutient actuellement [50 réalisations en France](#).

### À propos de CDC Biodiversité

Créée en 2008, CDC Biodiversité est une entreprise qui a pour objectif de concilier biodiversité et développement économique, au service de l'intérêt général. Entièrement dédiée à la biodiversité, cette filiale du Groupe CDC intervient sur trois axes : conseiller, mesurer et renaturer. Son expertise lui permet de conseiller et de former aux enjeux de biodiversité. Son outil *Global Biodiversity Score* mesure l'empreinte biodiversité des entreprises, des institutions financières et, à terme, mesurera celui des collectivités territoriales. Enfin, CDC Biodiversité met en œuvre des actions concrètes de renaturation sur le long terme, visant la création de gains écologiques quantifiés par des solutions fondées sur la nature, avec différentes solutions et notamment son programme Nature 2050.

En savoir plus > [www.cdc-biodiversite.fr](http://www.cdc-biodiversite.fr)



[Sur l'appel à projets MGP – Nature2050](#)

### À propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

En savoir plus > [www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)



---

#### Contacts presse

CDC Biodiversité, Isabelle JULLIEN - 01 80 40 15 07 - [isabelle.jullien@cdc-biodiversite.fr](mailto:isabelle.jullien@cdc-biodiversite.fr)

Métropole du Grand Paris, Claire BOUCHER – 07 63 66 47 51 - [presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr)